

## « LE PRINCE ET LA MEDITERRANEE »

Exposition permanente à partir du 6 décembre 2023



**Dans le cadre des commémorations du centenaire du Prince Rainier III (1923-2023), le Musée océanographique présente sa nouvelle exposition permanente intitulée « Le Prince et la Méditerranée », à découvrir à partir du 6 décembre 2023.**

A travers cette exposition, l'Institut océanographique rend hommage au lien indéfectible qui unissait le Prince Rainier III à l'Océan, et tout particulièrement à la Méditerranée. Suivant les traces de son arrière-grand-père, le prince Albert I<sup>er</sup>, éminent navigateur et explorateur, Rainier III a joué un rôle actif dans l'élaboration d'une véritable politique de la mer. Depuis, S.A.S. le Prince Albert II n'a de cesse de renforcer cette mission au travers de nouveaux engagements.

### DES VISITEURS EMBARQUÉS AUX COTÉS DE RAINIER III

Les visiteurs sont invités à embarquer à bord de son bateau *Deo Juvante II* (« Avec l'aide de Dieu », devise de la Principauté de Monaco). Guidés par la voix de S.A.S. la Princesse Stéphanie, ils navigueront à travers quatre espaces exploratoires et intimistes, évoquant successivement les différentes facettes de ce Prince passionné par la Grande Bleue :

- Espace n°1 : « **L'Homme** » - Un père attentionné et un homme passionné par la mer, dans le sillage de son arrière-grand-père.
- Espace n°2 : « **L'Emotion** » - Le Prince, son amour du monde sous-marin et de la Méditerranée, source de son engagement.

- Espace n°3 : « **L'Action** » - Un homme politique engagé qui initie de nombreuses actions en faveur de la protection de l'Océan, toujours d'actualité aujourd'hui.
- Espace n°4 : « **La Passation** » - Un souverain qui transmet son engagement pour la protection de l'Océan afin qu'il se perpétue.

Ces thématiques seront mises en scène au travers de reconstitutions des différents espaces du *Deo Juvante II* mêlant, dans une scénographie immersive, divers objets, documents audiovisuels et photographies d'époque ou encore dispositifs numériques (projection, vidéo-mapping...).

Trois dates à retenir en matière de protection de la Méditerranée durant le règne du Prince Rainier III :

- **1976** : ratification de l'accord RAMOGE entre Monaco, la France et l'Italie pour protéger le milieu marin allant de Saint Raphaël à Gênes en passant bien sûr par Monaco. Il est aujourd'hui élargi de Marseille à La Spezia
- **1996** : signature d'ACCOBAMS (Accord sur la Conservation des Cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente) dont le secrétariat est à Monaco.
- **1999** : l'accord Pelagos à l'initiative de Monaco, la France et l'Italie crée un sanctuaire de 87 500 km<sup>2</sup> pour protéger les mammifères marins.

“ De la mer, l'homme est sans doute venu. Devant son immensité, les haines et les ambitions se réduisent et s'effacent pour satisfaire aux exigences et aux besoins d'un monde moderne toujours plus avide de savoir. Que de problèmes pourront, j'en suis convaincu, trouver leur solution dans l'étude poussée et la connaissance approfondie de la mer et de ses grands fonds. Peut-être même est-ce là, dans le silence de l'inconnu des grandes profondeurs, que réside la source d'une paix vraie et féconde. ”

*Discours d'ouverture du Prince Rainier III à l'occasion du XX<sup>e</sup> congrès de la CIESM (1966)*

#### A PROPOS

##### Commémorations du Centenaire du Prince Rainier III (1923-2023)

Débutées le 31 mai 2023, jour de la naissance du Prince Rainier III, les commémorations rendent hommage au Prince, chef d'Etat, homme passionné et père de famille. L'année 2023 permettra de célébrer sa mémoire, de faire connaître aux jeunes générations son œuvre et de se souvenir de l'homme qui a consacré sa vie au service de la Principauté. Le comité est présidé par S.A.S. la Princesse Stéphanie de Monaco.